

## COMMUNICATION.

---

Québec, 30 de Juillet 1898.

A M. le Docteur E. P. BENOIT,

Rédacteur en chef de l'*Union Médicale*.

Monsieur le Rédacteur,

Vous obligerez énormément votre humble serviteur en insérant dans votre journal ce petit mot de rectification.

L'*Union Médicale* du mois de juillet contient le rapport de la première assemblée du nouveau bureau des gouverneurs du Collège des médecins. Entre autres résolutions, on y lit la suivante :

“ Il est proposé par le Dr Cypihot, secondé par le Dr Girard, et résolu (les Drs Jobin et Demers dissidents) : Qu'un vote de remerciements soit donné à MM. les Drs Brosseau, Belleau, Austin, Simard, Marsil et Larue, officiers sortant de charge.”

Eh bien ! en justice pour les personnes intéressées aussi bien que pour nous-mêmes, M. le Dr Demers et moi, on aurait dû ajouter que si nous étions dissidents, ce n'est pas que nous refusions notre tribut de remerciements à ces officiers pour leurs services rendus, non, loin de là, mais c'est parce que cette motion ne contenait pas tous les noms des officiers sortant de charge.

Maintenant, la précipitation naturelle à toute fin d'assemblée, et avec laquelle on vote habituellement ces sortes de résolution, nous a empêchés de proposer un amendement à cet effet.

Voilà la vérité.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

ALBERT JOBIN, M. D.

Québec.

---

A la réunion de la Canadian Medical Association, tenue à Québec les 16, 17 et 18 août courant, le Dr Marsolais représentera le Bureau des Gouverneurs auprès du comité d'enregistrement inter-provincial.